

# réseau spécial

Syndicat des technologues d'Hydro-Québec



Syndicat des employé-e-s de métiers d'Hydro-Québec



Syndicat des employé-e-s de techniques professionnelles et de bureau d'Hydro-Québec



## Avantages Sociaux

Consœurs, Confrères,

Le 6 novembre dernier, vos responsables syndicaux des dossiers « avantages sociaux » ont rencontré la Direction dans le cadre du renouvellement des taux de prime de deux de vos régimes collectifs pour l'année 2008.

- Pour les syndiqué-e-s du SCFP sections locales 957, 1500 et 2000 en ce qui concerne le régime d'assurance maladie et hospitalisation et santé (croix bleue), le renouvellement se traduit comme suit :

Plan individuel	Plan monoparental	Plan familial
+ 0.98 \$	+ 1.38 \$	+ 2.26 \$

Soit une augmentation de l'ordre de 6.3 % pour l'année 2008.

L'autre régime dont il a été question est l'assurance frais dentaire (SSQ).

- Pour les syndiqué-e-s du SCFP, Section locales 957, 1500 et 2000, le renouvellement se traduit comme suit :

Plan individuel	Plan monoparental	Plan familial
+ 0.33 \$	+ 0.59 \$	+ 0.95 \$

Soit une augmentation de 5 % pour l'année 2008.

Ces ajustements sont le résultat d'une évaluation basée sur les critères suivants dont les prestations payées, les taxes, les frais d'administration, l'inflation et l'historique des régimes.

Un info-paie traitant de ces modifications vous sera transmis avant la fin 2007.

Syndicalement,

Les membres du Comité Avantages Sociaux.  
Sections locales 957, 1500 et 2000 S.C.F.P.

/ meg 13.11.2007